

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

Revue Critique et Littéraire

DES HOMMES ET DES CHOSES.

JE N'OBÉIS NI NE COMMANDE A PERSONNE, JE VAIS OU JE VEUX, JE FAIS CE QUI ME PLAÎT
JE VIS COMME JE PEUX ET JE MEURS QUAND IL LE FAUT.

Vol. 7.]

QUEBEC, 18 NOVEMBRE 1848.

[No. 19.]

REVUE DES TRIBUNAUX.

INGRATITUDE DES HOMMES.

Le sieur Picot est prévenu d'avoir volé une montre.

Le témoin Jean Coutandier.—Voilà, mon président: J'avais mangé à mon déjeuner des tripes à la mode de Caen; c'est une bonne chose, mais ça vous demande à boire. J'avais donc bu, mais c'est pas tout; j'rencontre un ami, le grand Chaptal.—C'est tout c'que tu paies? qui dit.—Je n'ai pas l'sou, que j'dis; ma remaine est passée en tripes de Caen et en canons.—Ah! qu'il m'è dit, c'est bon, des tripes! mais je t'offre quelque chose de plus *aristo*, je te paie deux heures de veau à la Courtille. J'accepte, et nous partons.

M. le président.—Deux heures de veau! que voulez-vous dire?

Le témoin, surpris.—Vous ne savez pas ça? c'est singulier! (Avec condescendance) Je vas vous l'expliquer, mon président: Vous allez à la Courtille, au Lapin-Gépèreux ou au Coq-Hardi, et là, à raison de 12 sous, vous mangez pendant une heure autant de veau rôti que vous pouvez en contenir. Le veau en blanquette ne coûte que 10 sous; mais il y en a, et j'en suis, qui estiment plus le veau rôti. Nous avons des gaillards qui y vont gaiement trois à quatre heures, moi, je n'ai jamais pu en faire que deux heures; mais ça m'altère. Chaptal a payé pas mal de petit bleu à quatre, de sorte que ça me tournait.

Nous sommes-revenus ensemble jusqu'à la rue Sainte-Avoye, où il m'a quitté. Quand je n'ai plus eu son bras pour me soutenir, je ne sais pas ce qui m'est arrivé, c'est que ça tournait de plus en plus: tout ce que je sais seulement qu'on m'a dit qu'on avait voulu m'effaroucher ma montre.

Un gardien de Paris.—Il était minuit, je vois avec un de mes camarades un individu (*désignant le prévenu*), Mòsieu, qui était à genoux près de quelque chose de noir dans le ruisseau: Tiens, que je dis à mon collègue, c'est louche, réponds donc. Allons-y, me répond-il. Nous hâtons le pas: Mòsieu prend ses jambes à son cou et se sauve. Je le poursuite et l'arrête; mon camarade était resté près du paquet noir en question qui n'était autre chose que Mòsieu (*désignant le premier témoin*), qui était gris comme trois balayeurs. Mon cœur, quand je l'ai arrêté, a jeté quelque chose par terre; moi qui ai l'œil américain, je l'ai ramassé: c'était une montre qu'il venait de prendre à notre pochard.

M. le président.—Prévenu, qu'avez-vous à dire pour votre défense?

Picot.—J'ai à dire, Monsieur le président, que tous les hommes sont des ingrats; bien des philosophes l'ont dit avant moi; j'ai réchauffé un serpent dans mon sein.

Jean Coutandier. — C'est ma montre que tu as réchauffée, blagueur !

M. le président. — Témoin, n'interrompez pas, et vous, prévenu, arrivez au fait.

Picot. — Mais j'y suis en plein dans le fait ; je suis arrêté pour avoir sauvé la vie de mon semblable. (*A Coutandier*) Oui, je vous ai sauvé l'existence, ingrat !

M. le président. — Voilà un singulier système de défense, mais continuez.

Picot. — Je me promenais dans la rue Ste. Avoye, et je pensais à mon nouveau système pour la colonisation de l'Algérie, quand j'aperçois un homme qui dormait dans le ruisseau. En ce moment une voiture de... je ne sais comment la qualifier, enfin une de ces voitures qui commencent leur course à onze heures du soir, se dirige vers le dormeur, et elle allait l'écraser quand, au péril de mes jours et de mon linge, je l'arrache à une mort certaine.

M. le président. — C'est très bien, mais ça ne nous explique pas la possession de la montre.

Picot. — Si fait ! dans un premier mouvement de reconnaissance, il m'en a fait hommage.

M. le président. — Pourquoi alors vous sauviez-vous ?

Picot. — Je ne me savais pas, je me dépêchais de rentrer chez moi, parce que passé minuit, mon portier fait payer une amende.

Le tribunal condamne Picot à six mois de prison.

Picot. — Faites donc du bien après ça !

UN ÉTonnant MOUCHEUR ET PRISEUR.

Un tout petit jeune homme monte avec beaucoup de résolution les degrés de la soucière, s'assied d'aplomb sur le banc des prévenus et se passe négligemment les doigts dans les cheveux, pendant que M. le président l'informe qu'on lui impute plusieurs vols commis sur la voie publique.

Des sergents de ville viennent déposer qu'ils ont surpris le jeune prévenu la main dans la poche d'un honnête bourgeois qui s'amusait à regarder les images du boulevard Bonne-Nouvelle.

Le président. — Vous aviez sur vous cinq mouchoirs de poche quand on vous a arrêté.

Le prévenu. — Très vrai, mon président.

Le président. — A quoi bon tous ces mouchoirs ?

Le prévenu. — Absolument destinés à mon usage particulier ; je mouche considérablement. (*On rit.*)

Le président. — Et d'où vous provenaient tous ces mouchoirs ?

Le prévenu. — Je pourrais facilement mentir en disant que je les ai achetés, mais la vérité est que je les ai trouvés.

Le président. — Trouvés, tous à la fois ?

Le prévenu. — Pas tout à fait, ç'aurait été avoir trop de bonheur ; le hazard a mieux aimé me servir à plusieurs reprises.

Le président. — Et les tabatières qu'on a trouvées sur vous ?

Le prévenu. — Mon Dieu ! rien que trois, et en bois, encore pour ma consommation quotidienne ; je prise en très grande abondance.

Le président. — Les avez-vous trouvées aussi ces tabatières ?

Le prévenu. — Toujours par le même principe de vérité, je dois déclarer que je les ai achetées à un marchand... qui passait.

Le tribunal condamne cet étonnant moucheur et priseur à six mois de prison.

Prenez donc du tabac après cela !

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 18 NOVEMBRE 1848.

Notre correspondant de Montréal nous écrit par un pigeon les canards suivants :

MONTRÉAL, samedi à midi.

Rien de nouveau dans la nouvelle capitale pour amuser la vieille. La plus grande affaire du jour ici est la nomination de nouveaux conseillers législatifs, dont 3 ou 4 de votre ville; vous voyez qu'en s'amuse de peu de chose. Ce matin, me promenant à la recherche de quelque idée, je m'arrêtai comme pour considérer l'homme qui nettoie les becs de gaz, mais en réalité pour écouter deux individus qui parlaient politique, et qui étaient arrêtés près d'un poteau de lanterne.

Mais, enfin, disait l'un, qu'espérez-vous gagner en appelant ces gens-là au conseil? L'un, j'en conviens, est un marchand riche, respectable et qui pourra représenter le commerce, cela se comprend et il n'y a rien à dire; mais les autres que représenteront-ils?

— L'un représentera les candidats malheureux; nous en avons déjà plusieurs dans la chambre haute.

— Et l'autre, qui n'a jamais fait un pas, dit un mot ou donné un sou pour les affaires publiques?

— Dam!... il représentera ceux qui ne se mêlent de rien, que diable! il faut que tout le monde ait ses garanties dans le gouvernement d'un pays.

Mais, enfin, à quoi pourront-ils servir les gens qui ne diront rien, il faut vrai, mais qui n'en penseront pas plus?

— Ils voteront.

Je n'en entendis pas davantage.

À propos il vient de paraître une nouvelle caricature politique. Elle a pour titre: *La fontaine du pouvoir et la fontaine de la rébellion*, et elle se compose simplement d'une feuille de papier divisée en deux compartiments, dont l'un est blanc et l'autre est noir.

C'est une allégorie que je ne puis comprendre, mais que vous trouverez peut-être le moyen d'expliquer.

Si vous connaissez le rédacteur du *Canadien*, dites-lui qu'un récent article de son journal a fait une grande sensation ici. Les ministres jurent qu'il faut qu'il soit secret, pour avoir deviné leurs sentiments intimes et leurs difficultés. La *Miserve* a reçu instruction de répondre vertement lundi prochain, et l'*Avenir* de ce matin a reproduit l'article en question, ce qui complète la mauvaise humeur des gens haut placés. Des dépêches télégraphiques s'échangent rapidement entre le grand cuisinier de Montréal et le gâté-sauce de Montmorency. Il va en résulter de la bouillie à pleines feuilles.

Ole-toi de là que je m'y mette.

(Paroles tirées du premier vers et du premier chapitre de l'évangile constitutionnel des vents.)

Un employé du gouvernement se rendait, il y a quelques jours, à son bureau, ne sachant pas qu'on allait lui annoncer sa destitution pour cause d'opinions politiques contraires à celles des ministres du jour. Il rencontra sur son chemin, un de ses amis qui était d'une gâté folle, exubérante, inaccoutumée, provenant de ce qu'il

avait réussi, à force de petites intrigues et de basses complaisances, à supplanter l'autre. Celui-ci, surpris de cette joyeuse humeur, ne peut s'empêcher de lui en marquer son étonnement :

— Comme te voilà content ce matin, je ne t'ai pas vu comme cela depuis bien long-temps ! sur quelle herbe as-tu marché ce matin ?

— Eh ! parle-leu, mon-cher, sur l'herbe que je t'ai coupée sous les pieds.

UNE NÂIVETÉ CARACTÉRISTIQUE.— On dit qu'un député journaliste rencontra, hier matin, une des personnes que quelques journaux ont désignées comme devant être appelées au conseil législatif, et lui demanda si vraiment on lui avait offert un siège dans la chambre haute. Celle-ci répondit négativement, se croyant tenue au secret jusqu'à ce que la gazette officielle ait annoncé la chose.

— Oh ! s'écria le représentant, (qui ne se pique pas de politesse, mais qui se pique, par exemple, de savoir tout ce qui se passe derrière les coulisses, comme il dit, considérant que la politique n'est qu'une comédie), je pensais bien qu'il n'en était rien, car j'en aurais su quelque chose. Voyez-vous, ce sont les maudits journaux de nos ennemis qui font courir ces bruits-là pour perdre le ministère dans l'opinion publique.

Le futur conseiller s'en alla en se mordant les lèvres jusqu'au sang, ce qui lui rappela le temps où il était républicain rouge.

Tout le monde est inquiet de savoir s'il est vrai que certain personnage est nommé conseiller législatif, comme le répandent quelques journaux sérieux. Nous renvoyons les curieux à l'écri du correspondant de Montréal du *Fantasque*. Cette lettre, partie de la capitale ce matin, nous a été apportée par un pigeon, et nous annonce que la personne en question est véritablement nommée, comme on l'a dit. La pauvre bête en est morte, nous voulons parler du pigeon et non du nouveau conseiller, car on peut bien être bête pour monter à la chambre haute, mais on sait qu'il faut absolument être riche, ceci est dit sans méchante allusion, et seulement pour éviter tout malentendu.

On raconte l'anecdote suivante, à laquelle nous ne croyons pas, car elle prouverait que les ministres connaissent leur véritable position ; chose qui ne se voit jamais.

Un solliciteur, non pas un solliciteur-général, mais un solliciteur particulier, était allé chez le premier ministre implorer son intervention pour quelque emploi d'honneur ou de profit. Il le trouva d'une humeur, oh ! mais d'une humeur massacrante, comme l'on dit, et ne put obtenir que des réponses évasivement brusquées. Le solliciteur, qui est un ancien camarade de collège du ministre, se croit autorisé à la familiarité : — Ah ! ça, dis-moi donc, mon cher, que t'est-il arrivé ce matin ? Tu m'as l'air tout bouleversé, tout contrarié, tout je ne sais quoi ; il me semble que si j'étais à ta place je ne me sentirais pas de joie, on me verrait toujours gai comme pinson, le roi-même ne serait pas mon sousin ; au lieu que toi, je te trouve tout chossé, tout renfrogné, tout.

— On le serait à moins. Oh les journaux ! les journaux ! s'ils continuent long-temps comme cela, j'aurai bientôt planté là le pays.

— Oui, je conçois que toutes leurs attaques te causent un peu de contre-temps ; mais, enfin, ce n'est pas une raison pour.

— Eh ! ce ne sont pas les attaques des adversaires qui m'inquiètent, j'en ris

pas mal ; mais ce qui me démonte, c'est d'être, sans cesse en butte, ... à la dé-
fense des béats du *Journal* et des *Mélanges*. Ces amis-là me font mourir !

M. Poincaré appelait jadis le conseil législatif *Hôpital des vieillards malaisants*.
Si certaines nominations dont il est bruit se font réellement, on assure qu'il
appellera cette branche de la législature *l'hospice des jeunes impotents*.

Quelqu'un faisait remarquer qu'il était surprenant de voir que le ministère qui
prétend rigoureusement copier tout ce qui se fait dans la mère-patrie, avait appelé
au conseil législatif un Israélite, bien que les personnes de cette persuasion ne
puissent pas, en Angleterre, entrer au parlement. Sur quoi un plaisant fit l'obser-
vation que le ministère ne péchait point en cela contre les précédents, car M.
Judah en entrant au conseil y rencontrerait non-seulement un bon nombre de *juifs*,
mais encore plusieurs *judas* !

Une personne nous a apporté aujourd'hui des prunes cueillies au lac St-Jean,
dans le Saguenay, sur des arbres qu'on suppose avoir été plantés jadis par les
missionnaires jésuites. Nous les montrâmes à un homme d'esprit, qui nous parut
douter de l'origine de ces fruits : car, dit-il, les révérends pères n'avaient pas cou-
tume de coloniser *pour des prunes* !

En France, les républicains rouges veulent absolument que le pouvoir regarde le
peuple comme des frères.

En Canada, nous autres démocrates, nous sommes plus modérés : nous vou-
drions simplement que le gouvernement nous traitât... comme des *beau-frères*.

COLLABORATION

L'ANGLOMANIE.

Goddam ! moi j'aime les Anglais :
Ils sont si gros et si bien faits !

En désirant l'annexion du Canada aux Etats-Unis, disent certains Canadiens
français, vous ne réfléchissez pas que vous renoncez à nos institutions, à notre
langue et à nos lois ! Si jamais l'annexion avait lieu, c'est pour le coup que nous
perdrions notre langue française, que nous serions *anglifiés* !

Voilà, lecteurs, ce que répètent tous les jours des gens qui semblent sincère-
ment attachés à leur nationalité canadienne-française ; vous allez voir comment
agissent ces profonds logiciens, dont les actes démentent à chaque instant les paroles.
Ces soi-disant bons Canadiens, à la pensée d'une annexion de leur pays avec la
république voisine, tremblent de perdre leurs institutions, leur langue et leurs lois,
et ils vivent sous le joug d'une nation, dont ils reçoivent les institutions, la langue
et les lois !

« Pauvres-raisonneurs ! n'avez-vous jamais réfléchi à ce que vous faites tous les jours ? Pensez-y un instant ; et vous me direz si vous devez craindre d'être *anglifiés* plus que vous l'êtes. En attendant un aveu de votre part, je vais vous prouver bien clairement que non-seulement vous êtes *anglifiés*, mais de plus *anglomanes* dans toute la force du terme !

L'habitant de la Grande-Bretagne, qui arrive dans notre ville ne peut croire, que les deux tiers de la population soient d'origine canadienne-française. À chaque pas qu'il fait, il voit sur la devanture des boutiques et magasins des enseignes avec ces mots : *Dry Goods Store, Groceries Store, Merchant Tailor, Watch and Clock Maker, Boot and Shoe Maker, Wholesale and Retail, etc., etc.* Heureux de révoir des compatriotes, notre homme entre dans un de ces magasins, et s'adresse dans sa langue aux commis ou aux patrons. Il est surpris alors d'être, chez des Canadiens français, qui souvent comprennent bien peu la langue anglaise et la parlent assez mal d'ordinaire. Il sort en riant de la sottise de ces braves marchands, anglais par leurs enseignes et canadiens par leur origine, et murmure à part, avec raison sans doute, un « *Damn'd stupid Canadians !* » apostrophe dont nous saluent les spirituels Anglais à chaque pas.

Mâ foi ! l'étranger a parfaitement raison de rire de vous, marchands et industriels canadiens-français, qui mettez sur vos maisons des enseignes conçues dans une langue qui n'est pas la vôtre, et cela lorsque vous criez à tue-tête que vous voulez garder la langue de vos pères, être toujours Canadiens français, et que vous rejetez l'annexion du Canada aux États-Unis dans la crainte de perdre votre nationalité ; cela encore au milieu d'Anglais, dont vous copiez à l'envi le ton, les gestes, les manières, le langage et les excentricités même ! Et le bon sens, morbleu ! que devient-il ?... Vous le foulez aux pieds par amour pour *John Bull* !

J'ai parcouru la ville et les faubourgs, et chaque enseigne que j'ai vue portant un nom canadien, contenait des mots en langue anglaise désignant la profession ou l'industrie du particulier. Dans les faubourgs surtout, où la population est tout canadienne-française, chaque marchand-épiciers ou autre a son enseigne en langue anglaise. Et quel anglais, grand Dieu !... de l'anglais qui ferait rougir un Chinois s'il passait par là, de l'anglais qui fait grimacer *John Bull* comme un démon qu'on noie dans l'eau-bénite !

Savez-vous, industriels anglo-manes, que vous êtes infiniment ridicules avec vos enseignes moitié en français, moitié en anglais, et souvent ni l'un ni l'autre ? De grâce ! dites-moi pour qui elles sont ainsi conçues ; car les Anglais les lisent pour rire de vous, et les Canadiens ne les lisent point, parce que le plus souvent ils ne peuvent pas les comprendre. Pourquoi donc vos enseignes sont-elles en langue anglaise ?... C'est n'est pas, sans doute, pour attirer dans vos boutiques les chalands anglais ; car vous n'ignorez point qu'ils donnent toujours, de préférence, leur patronage à leurs compatriotes. Pouvez-vous m'expliquer aussi pourquoi vos cartes d'adresse, que vous posez ici et là chez des Canadiens, sont dans une langue étrangère ? Certainement ce n'est pas pour que les Anglais les lisent, car ils ne les voient point ; c'est sans doute pour attirer l'attention de vos compatriotes qui ne possèdent que la langue française !!

Vous raisonnez admirablement bien, Canadiens anglo-manes ! vous raisonnez précisément comme un mien ami sur l'Union des Canadas et la Réforme Electorale ! Lui aussi est sincèrement contre l'*anglification* ! il est Canadien français *through and through*, comme il le dit et comme je vais vous le prouver. Je dois reconnaître, auparavant, que c'est un logicien de première force : il a fait toutes ses études ! Autrefois il se souciait fort peu de conserver sa langue maternelle, et élevait jusqu'aux nues la république américaine ; aujourd'hui, il ne la croit bonne qu'à jeter aux chiens, et dans son horreur pour elle et pour l'*anglification*, il fait alliance avec ceux qui voudraient voir au diable nos institutions, notre langue et nos lois ! Quel logicien ! c'est la merveille du vingtième siècle, quoi !

Voyez-vous un marchand anglais, lors même qu'il réside au milieu de Canadien,

mettre sur sa boutique, une enseigne en langue française? Pas du tout: il est Anglais, au-dehors, comme au-dedans de sa maison! Et le plus drôle encore, c'est que les Canadiens vont toujours acheter chez lui en passant devant la porte d'un compatriote qui a une enseigne en langue anglaise! Quel pied de nez pour les anglomanes!

L'anglomanie est à l'ordre du jour, c'est la mode de 1848-49; vous la trouvez dans toutes les maisons, à chaque coin de rue, à la campagne; chez les petits et chez les grands, chez les savants et chez les ignorants; vous ne pouvez faire un pas sans la rencontrer sous toutes les formes imaginables. Epidémie pire que le choléra et le typhus qui ont enlevé leurs victimes et sont disparus, l'anglomanie se propage rapidement, et fait chaque jour des ravages effrayants. En voulez-vous un exemple, suivez-moi jusqu'au bas de la rue La Fabrique, en face d'un grand magasin occupé par un Canadien français. L'an dernier, on lisait le nom seul de l'occupant sur une très-petite enseigne fixée à la porte; cette année les passants admirent une enseigne monstre à fond bleu avec lettres dorées en relief, et ce qu'ils admirent le plus sans doute, c'est le mot " *Importer* " à la suite d'un nom aussi canadien que possible, un vrai nom: *Jean-Baptiste* pour mieux dire. Quel progrès dans la civilisation! quelle amélioration locale! Ce marchand dira, lui aussi, qu'il est vraiment Canadien français, et ne veut pas être *anglifié* par les Américains!

Dans toute la Haute-Ville, un seul industriel se montre Canadien extérieurement, comme il l'est intérieurement, je n'en doute pas; c'est un horloger de la rue St. Jean; dont les cartes d'adresse sont toujours en français, et qui à pour enseigne un castor très-bien sculpté sur une souche au-dessous de laquelle on lit son nom. Celui qui affiche aussi orgueilleusement l'emblème de sa nation au milieu d'hommes d'une autre origine, celui-là, dis-je, peut se vanter d'aimer son pays, ses institutions, sa langue et ses lois!

L'anglomanie fait fureur chez les beaux et les belles d'origine canadienne-française. Les premiers recherchent avec empressement la compagnie des Anglais et surtout des Anglaises qui s'égaient à leurs dépens; les secondes soupirent ardemment pour les Anglais. Les beaux parlent presque toujours la langue anglaise, singent aussi bien qu'il peuvent le *dandy* de Londres, et emploient des tailleurs anglais; les belles emploient toujours des modistes anglaises, copient de leur mieux la *lady*, et sèment leurs paroles, qui s'échappent difficilement de leurs dents serrées, des exclamations anglaises: *Dear me! Good gracious! O Lord!* le tout, accompagné des gestes et contorsions d'une belle des bords de la Tamise.

Dans bien des familles canadiennes, on ne parle, on ne lit, on ne chante qu'en anglais; on se croirait dans la maison d'un habitant du Royaume-Uni, quoi! Mais ce que vous aurez peine à croire, lecteurs, c'est que les amants canadiens deviennent furieusement anglomanes et font du *sentiment* à l'anglaise! Quelle horreur! N'est-ce pas faire une cruelle insulte à la galanterie française; si vantée par tout le monde? n'est-ce pas outrager dans leurs tombeaux Henri IV, et François Ier, ces rois de galante mémoire? Comment à présent, je vous le demande, soupirez en français auprès d'une Canadienne qui vous répondra, en anglais! C'est décourageant, ma foi!

Pour compléter mon chapitre sur l'anglomanie, je mettrai en scène deux Canadiens et une Canadienne, tous trois atteints depuis assez long-temps de la terrible maladie pour me faire croire qu'ils sont incurables, vu surtout la disposition de leurs esprits.

Le premier, marchand à commission, est tellement habitué à l'usage de la langue anglaise qu'on le croirait attaqué de paralysie quand il veut parler sa langue maternelle. Il écrit toujours en anglais, et ce qui est le plus à déplorer, c'est qu'il ne peut écrire deux mots français correctement. Mais, me direz-vous, puisqu'il ne sait pas écrire en français, il est de son avantage de le faire en anglais. Mille pardons, chers lecteurs! il estropie aussi cruellement l'un que l'autre, voilà le malheur. Mais, me demanderez-vous, est-ce que vous voulez que votre homme aille de nou-

veau à l'école ? Je vous répondrai que ce serait bien la meilleure chose qu'il pût faire ; mais, comme il aurait honte de redevenir enfant, qu'il fasse seulement usage de sa langue maternelle : il paraîtra moins ridicule et moins ignorant.

Le second est un marchand qui a la manie d'assaisonner son discours en pitoyable français de force mots anglais, qu'il lance à ceux qui ne parlent qu'une langue ; ce qui fait un curieux langage, je vous assure, véritable *ragoût* qui n'est pas *gâté* par tout le monde.

La demoiselle est l'amie du premier, et doit sympathiser avec lui pour bien des raisons que je ne vous déclinerai pas ici, par respect pour le beau sexe.

Quoi que je dise, lecteurs, n'allez pas croire que je veuille prohiber chez les Canadiens-français l'usage de la langue anglaise, que je sois un véritable *anglophobe*. Pas du tout ; je reconnais, avec vous, que nos rapports continuels avec les fils d'Albion nous démontrent la nécessité de posséder leur langue. Ce que je veux, c'est que l'on donne la préférence à la belle et harmonieuse langue de nos pères ; que l'on ne fasse usage d'une langue étrangère que dans l'occasion ; que l'on ne craigne pas de voir notre pays annexé aux Etats-Unis, dans la pensée que nous perdrons notre nationalité, tandis qu'une émigration, la plus pauvre, la plus malheureuse qu'il y ait, nous arrive chaque année et finira par noyer jusqu'à notre nom.

Chacun son goût : pour moi, je ne serai jamais anglomane ; car à l'épais *John Bull* à abdomen proéminent, à mine renfrognée et hargneuse, à l'air hautain et aristocratique, je préfère *Brother Jonathan* à l'œil intelligent, à manières sans gêne et à principes d'égalité.

NISUS.

DEFINITION DE L'AMOUR AU XIX^E SIÈCLE PAR UNE LORETTE. — L'amour consiste à danser le cancan, à monter à cheval, à boire le champagne et à tromper le plus d'amants possible. Cet amour a choisi le bois de Boulogne pour en faire son île de Cythère.

Il y avait une chaude discussion l'autre soir au café de Bobino, entre des rapins et des comédiens, au sujet d'une pose de domino. La société s'était levée, séparée en deux camps, et l'on ne parlait de rien moins que de se jeter à la tête des bouteilles.

Un jeune auteur dramatique s'esquiva prudemment.

— Eh ! bien, vous vous en allez, lui dit un de ses interprètes, vous laissez écharper les amis !

— Ah ! écoutez donc, reprit sègmatiquement l'auteur ; j'aime beaucoup le domino, je veux bien être juge des coups, mais je ne veux pas en recevoir !

Un certain littérateur, presque aussi célèbre que MM. H. Berthoud et Pitre-Chevalier, se présenta un matin chez Alexandre Dumas. Celui-ci était à sa toilette, et travaillait comme un nègre à faire passer un peigne dans son épaisse chevelure crépue.

— Ah ! monsieur, s'écria le Tartempion quelconque, ne sachant comment entrer en conversation ; voilà bien les cheveux du génie.

— Vous trouvez ? reprit le père de *Monte-Christo*. Si vous voulez, je les ferai couper pour vous en faire une perruque.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ, POUR LE COMITÉ DE RÉDACTION, PAR
 Par FRÉCHETTE ET FRÈRE, Rue La Montagne, N^o 13.